

PROVINCE DE QUÉBEC  
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price (salle WGB), le lundi, 7 décembre 2020 à 20h00 heures. En raison de la pandémie COVID-19 et que notre région est en zone rouge (alerte maximale), la séance se tient à huis-clos.

Sont présents à cette séance :

Présidé par M. Bruno Paradis - Maire	
1- Nancy Banville	4- Michel Imbeault
2- Marie-Renée Savard	5- Mathieu Gagné (absent)
3- Ghislain Michaud	6- Lise Lévesque

Assiste également à la séance, Martin Normand, directeur général.

### 1. Mot de bienvenue

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2020-12-144

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

### 3. ADMINISTRATION

#### 3.1 Procès-verbaux

2020-12-145

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu unanimement que le procès-verbal du lundi, 2 novembre 2020 soit adopté.

Adopté

#### 3.2 Adoption des comptes à payer

2020-12-146

Il est proposé par Ghislain Michaud appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

CHÈQUES NO 9879 à 9927	52 460.65\$
PRÉLÈVEMENTS NO 3226 à 3244	28 116.26\$
SALAIRES ÉLUS (Novembre)	3 483.55\$
SALAIRES INCENDIE (31 oct au 28 nov.)	6 185.47\$
SALAIRES EMPLOYES (31 oct au 28 nov.)	26 804.64\$
<b>TOTAL</b>	<b>117 050.57\$</b>

Adopté

### 3.3 États financiers au 30 novembre 2020

Les états financiers et états comparatifs au 30 novembre 2020 ont été déposés aux élus par le directeur général.

### 3.4 Virements budgétaires

2020-12-147

Il est proposé par Nancy Banville appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de faire les virements budgétaires suivants :

De :	Vers :	Montant :
Publicité 02 22000 340	Pièces et accessoires incendie 02 22000 649	1 000\$
Formation incendie 02 22000 454	Pièces et accessoires incendie 02 22000 649	1 000\$
Entretien bâtisse 02 22000 522	Pièces et accessoires incendie 02 22000 649	2 000\$

Adopté

### 3.5 Dépôt des intérêts pécuniaires

Les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux ont été complétés et remis au directeur général.

### 3.6 Don à la Fabrique pour le feuillet paroissial / 100\$

2020-12-148

Il est proposé par Nancy Banville appuyé par Ghislain Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 100 \$ à la Fabrique St-Rémi pour la publication du feuillet paroissial.

### 3.7 Membership Éco-Mitis / 100\$

2020-12-149

Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de payer le membership 2021 à Éco-Mitis au montant de 100\$.

### 3.8 Calendrier des séances

2020-12-150

Considérant que selon l'article 148 du code municipal du Québec, il est dit que le conseil municipal doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune :

En conséquence il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement que le calendrier des séances ordinaires ci-dessous, et ce, pour l'année 2021, soit adopté tel que rédigé

Lundi 11	Janvier	Lundi 5	Juillet
Lundi 1 <sup>er</sup>	Février	Lundi 16	Août
Lundi 1 <sup>er</sup>	Mars	Lundi 13	Septembre
Lundi 12	Avril	Lundi 4	Octobre



Lundi 3	Mai	Lundi 15 <sup>r</sup>	Novembre
Lundi 7	Juin	Lundi 6	Décembre

Que les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent à 20 heures, à l'Hôtel-de-Ville, 18 rue Oscar-Fournier.

Qu'un avis public soit publié.

## 4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 4.1 Aide financière à la formation des pompiers

2020-12-151

le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'** en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Attendu que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la municipalité de **Price** désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu que** la municipalité de **Price** prévoit la formation de **3** pompiers pour le programme Pompier I et/ou de **0** pompiers pour le programme pompiers II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC **de la Mitis**. en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Michel Imbeault et appuyé par Lise Lévesque et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC.

### 4.2 Ouverture poste de cadre en incendie

2020-12-152

Il est proposé par Michel Imbeault appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité d'ouvrir un poste de cadre en incendie pour regroupement du Service Incendie de la Région de Price



#### **4.3 Résolution autorisant la conclusion d'une entente relative à la protection contre l'incendie entre les municipalités de La Rédemption et Sainte-Jeanne et le Service Incendie de la Région de Price**

2020-12-153

ATTENDU QUE le Village de Price étant membre du Service Incendie de la Région de Price ;

ATTENDU QUE les municipalités de La Rédemption et Sainte-Jeanne-d'Arc et le Service Incendie de la Région de Price désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à la protection contre l'incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lise Lévesque appuyé par Marie-Renée Savard et résolu que la présente résolution est adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

##### **ARTICLE 1**

Le conseil du Village de Price autorise la conclusion d'une entente relative à la protection contre l'incendie entre les municipalités de La Rédemption et Sainte-Jeanne-D'Arc et le Service Incendie de la Région de Price. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite.

##### **ARTICLE 2**

Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer ladite entente.

#### **4.4 Location de salle pour le CISSS**

2020-12-154

Il est proposé par Ghislain Michaud appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité d'autoriser Martin Normand, directeur général, à signer le contrat de location avec le CISSS pour la location de la salle communautaire du 18 rue Oscar-Fournier pour fin de dépistage de la COVID-19. La période de location exclut la saison estivale pour la tenue du camp de jour.

### **5. TRAVAUX PUBLICS**

#### **5.1 Avis de motion et présentation du règlement créant une réserve financière pour l'eau potable**

2020-12-155

Michel Imbeault donne avis de motion qu'à une séance ultérieure le règlement sur la création d'une réserve financière pour l'eau potable sera adopté et une présentation est faite au gens dans la salle.

#### **5.2 Prolongation du contrat collecte et transports matières résiduelles**

2020-12-156

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité de prolonger de contrat avec Groupe Bouffard pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour 2021. L'augmentation prévue à l'année additionnelle est 2% par rapport au contrat 2020.

### **6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### **6.1 Demande de dérogation mineure / 10 rue St-Jean-Baptiste**

Point remis, le propriétaire n'a pas déposé sa demande et le CCU n'a pas analysé le dossier.

## 6.2 Offre de service de la MRC pour lotissement

2020-12-157



Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service du département d'aménagement de la MRC de la Mitis pour le lotissement du prolongement de la rue du Parc au cout de 1 278,67\$. Les surplus « développement urbain » seront affectés du montant.

## 7. LOISIRS ET CULTURE

### 7.1 Autorisation parade de Noël

2020-12-158

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club des Bons Amis à effectuer une parade dans les rues municipales le 19 décembre 2020 (le 20 en cas de mauvais temps), de rendre disponible la remorque, le système de son, la génératrice et un camion. Le tout dans le respect des mesures sanitaires imposées par la santé publique.

### 7.2 Factures Électriciens Jacques Bérubé / Local Patrimoine

2020-12-159



Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité de payer la facture #14619 de « Les électriciens Jacques Bérubé inc. ». au montant de 5 899.69\$ taxes incluses pour les travaux effectués au nouveau local du Comité du Patrimoine. Les surplus « Développement municipal » seront affectés. #59 132 000

### 7.3 Projet de murale historique / Comité du patrimoine

2020-12-160



Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité

- d'accepter la proposition du Comité du Patrimoine pour un projet de murale historique dans la Salle WGB
- d'accepter de d'effrayer les couts de la conception et de l'impression
- d'affecter les surplus « développement municipal » d'un montant maximal de 5 000 \$ pour le projet
- de nommer Mme Nancy Banville a participer avec le comité du Patrimoine à ce projet

### 7.4 Programme soutien aux organismes 2021

2020-12-161

Considérant que la municipalité de Price a reçu avant le 31 octobre des propositions de projets communautaires pour l'année 2021;

Considérant l'analyse des dossiers ;

Il est proposé par Choisissez un élément., appuyé par Choisissez un élément. et résolu unanimement d'autoriser l'aide financière pour la réalisation des projets suivants et de rembourser les dépenses aux organismes sur présentation de factures :

Cercle des Fermières	1 800\$
Club des 50 ans et plus	4 500\$
Cuisine collective	200\$
	\$
<b>TOTAL :</b>	<b>6 500\$</b>

## 7.5 Dépôt au programme loisirs-actifs

2020-12-162



Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité de faire un dépôt au programme accès-loisirs pour l'acquisition de ski de fond. D'autoriser M. Mathieu Dufour, responsable en loisirs, à faire le dépôt au nom de la municipalité.

Adopté

## 8. RAPPORT DES ÉLUS

## 9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS

### 9.1 \_\_\_\_\_

## 10. Levée de l'assemblée :

Marie-Renée Savard propose la levée de l'assemblée à 20h21.

\_\_\_\_\_

Maire

\_\_\_\_\_

Directeur général

### Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_

Bruno Paradis, maire